

Politiques d'emploi Déploiement des emplois d'avenir et baisse des entrées en apprentissage

En 2014, dans un contexte économique toujours fragile, les emplois d'avenir ont été mobilisés pour les jeunes et les contrats uniques d'insertion pour les publics les plus en difficulté.
En revanche, les entreprises ont assez peu eu recours au contrat de génération et les entrées en apprentissage ont continué de baisser.

Marie Duhayon, Line Leroux, Directrice

Fin 2014, 13 780 salariés sont en contrat aidé en Picardie, la plupart au sein d'associations ou de collectivités territoriales. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les contrats en ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne sont plus pris en charge comme contrats aidés mais financés au titre de l'aide au poste¹. Hors ACI, le nombre de salariés en contrat aidé a connu une évolution annuelle de +16,8 %, principalement portée par le déploiement des emplois d'avenir.

Près de 5 000 jeunes en emploi d'avenir

Fin 2014, 4 900 jeunes salariés sont en emploi d'avenir² en Picardie, contre 3 130 fin 2013, soit une hausse de plus de 50 %. Le secteur non marchand regroupe plus de 70 % des contrats, principalement des contrats à durée déterminée (CDD) dans les domaines de l'animation de loisirs ou l'entretien des espaces verts. Dans le secteur marchand, les deux tiers des salariés sont en contrat à durée indéterminée, le secteur recrutant le plus étant l'hébergement et la restauration, suivi par le commerce et la construction.

Les salariés en contrat unique d'insertion (CUI) sont en légère augmentation : ils sont 8 500 contre 8 340 fin 2013. Du fait de la création des emplois d'avenir, forme de contrat aidé destiné aux jeunes peu qualifiés, le CUI a été recentré sur les personnes de plus de 25 ans en difficulté d'insertion : notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, dont le nombre a fortement augmenté depuis 2009. Ainsi, en 2014, 73 % des nouveaux salariés en CUI sont demandeurs d'emploi de longue durée au moment de leur embauche, contre 71 % en 2013 et 58 % en 2012. Les 50 ans et plus représentent 19 % des entrants en 2014 comme en 2013, contre 16 % en 2012. Cependant, le CUI est resté accessible aux moins de 26 ans lorsqu'il paraissait plus adapté ou que leur profil n'était pas éligible aux emplois d'avenir : ainsi, ils représentent encore un salarié sur

quatre. Conformément aux orientations du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la durée des CUI s'est allongée. Dans le secteur non marchand, les contrats achevés en 2013 et 2014 ont duré treize mois en moyenne, au lieu de six mois en 2012. Cela explique la hausse des effectifs fin 2014, malgré une baisse des entrées de -15,7 % sur l'année.

Le contrat de génération peine à se développer

Instauré en mars 2013, le contrat de génération, dispositif qui vise la transmission intergénérationnelle des compétences, peine à se déployer en France et encore plus difficilement en Picardie. Il consiste notamment à verser une aide financière aux entreprises de moins de 300 salariés qui embauchent en contrat à durée indéterminée (CDI) un jeune de moins de 26 ans et maintiennent en emploi ou recrutent un salarié senior³.

Fin 2014, 687 demandes relatives à un contrat de génération ont été validées⁴ en Picardie depuis le début du dispositif, dont 360 signées et validées uniquement sur l'année 2014. Malgré les assouplissements apportés par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle en direction des entreprises de 50 à 300 salariés, notamment la suppression de la négociation préalable, ces dernières ne représentent que 17 % des demandes. Plus de 80 % des demandes proviennent donc des entreprises de moins de 50 salariés. Les secteurs les plus représentés sont l'industrie (un quart des demandes), puis le commerce et la construction. Huit demandes sur dix concernent un jeune résidant dans la région. Les bénéficiaires sont essentiellement des jeunes hommes, d'un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, et occupant des emplois d'ouvriers ou d'employés. Près de la moitié de ces jeunes travaillaient déjà dans l'entreprise avant leur embauche en CDI,

18 % étaient en recherche d'emploi. Les seniors des binômes sont en grande majorité des hommes de plus de 57 ans.

Les entrées en apprentissage poursuivent leur baisse

Les entrées en apprentissage baissent pour la quatrième année consécutive en Picardie, et de manière plus marquée qu'auparavant : -11,8 % en 2014 contre -6,3 % en 2013. Le département de l'Oise enregistre plus de 40 % des contrats. Les entreprises de moins de 10 salariés regroupent désormais 55 % des contrats, contre 45 % en 2013. L'apprentissage reste peu féminisé, particulièrement en Picardie : les femmes ne représentent que 29 % des salariés contre 35 % à l'échelle nationale. Le commerce et la construction sont les deux principaux secteurs recruteurs, à égalité avec 19 % des contrats chacun, suivis par la fabrication de denrées alimentaires (10,5 %) et l'hébergement-restauration (8,5 %).

En 2014, 3 513 contrats de professionnalisation ont été enregistrés dans la région, dont 45 % dans le département de l'Oise. Les trois quarts des bénéficiaires de ce type de contrat sont âgés de moins de 26 ans et 40 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, dont l'embauche ouvre droit au versement d'une aide financière spécifique, restent minoritaires dans le dispositif. Les entreprises de moins de 50 salariés sont à l'origine d'un tiers des contrats. Ils concernent le secteur tertiaire à hauteur de 80 %, le commerce regroupant un tiers d'entre eux.

Pour en savoir plus

- www.picardie.directe.gouv.fr
 - www.travail-emploi.gouv.fr
- Études, recherches, statistiques de la Dares

¹ Dans le cadre de la réforme de l'insertion par l'activité économique.

² Hors emplois d'avenir professeur.

³ La loi impose par ailleurs aux entreprises de 300 salariés et plus de négocier un accord ou un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors.

⁴ Au 28 avril 2015, le nombre d'embauches effectives n'est pas encore disponible pour l'année 2014.

1 Les principales mesures d'aide à l'emploi en 2014 - données provisoires à fin avril 2015 (données hors formation des demandeurs d'emploi)

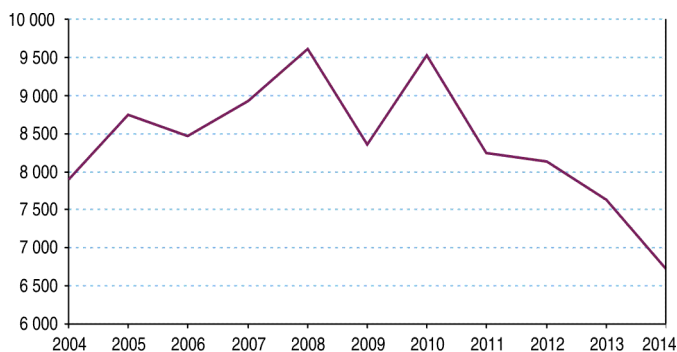
| | Aisne | Oise | Somme | Picardie | Évolution annuelle Picardie (%) | France entière | Évolution annuelle France (%) |
|---|-------|-------|-------|----------|---------------------------------|----------------|-------------------------------|
| Aides à l'emploi dans le secteur marchand | | | | | | | |
| ÉXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES ET PRIMES À L'EMBAUCHE | 1 007 | 1 090 | 882 | 2 979 | 7,0% | 101 389 | 9,3% |
| <i>dont contrats de génération (demandes traitées et acceptées)</i> | 90 | 156 | 114 | 360 | 10,1% | 18 159 | 22,5% |
| <i>dont contrats aidés (entrées en conventions initiales et renouvellements)</i> | 840 | 902 | 768 | 2 510 | 9,9% | 74 467 | 9,2% |
| Contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi (CUI-CIE) | 450 | 582 | 395 | 1 427 | 10,4% | 52 515 | -3,4% |
| Emplois d'avenir du secteur marchand | 390 | 320 | 373 | 1 083 | 9,4% | 21 952 | 58,9% |
| ALTERNANCE | 2 672 | 4 451 | 3 116 | 10 239 | nd | 432 932 | nd |
| Contrats de professionnalisation (nombre de contrats enregistrés)* | 817 | 1 589 | 1 107 | 3 513 | nd | 167 638 | nd |
| <i>dont contrats de professionnalisation jeunes moins de 26 ans</i> | 589 | 1 186 | 797 | 2 572 | nd | 131 253 | nd |
| Contrats d'apprentissage (nombre de contrats enregistrés) | 1 855 | 2 862 | 2 009 | 6 726 | -11,8% | 265 294 | -2,9% |
| INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE | | | | | | | |
| Embauches en entreprises d'insertion (aide forfaitaire) | 134 | 161 | 418 | 719 | 2,3% | 29 379 | 2,4% |
| AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE | | | | | | | |
| Nouvel accompagnement pour la création ou reprise d'entreprise (NACRE) : nombre d'entrées | 85 | 246 | 118 | 449 | 3% | 18 928 | 0,3% |
| Aides à l'emploi dans le secteur non marchand | | | | | | | |
| <i>dont contrats aidés (entrées en conventions initiales et renouvellements)</i> | 5 148 | 4 397 | 4 579 | 14 124 | -11,6% | 328 936 | -13,2% |
| Contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)** | 4 273 | 3 446 | 3 679 | 11 398 | -15,7% | 262 696 | -16,8% |
| Emplois d'avenir du secteur non marchand | 875 | 951 | 900 | 2 726 | 11,2% | 66 240 | 4,3% |
| Embauches en ateliers et chantiers d'insertion (CUI-CAE et CDDI) | 1 138 | 1 678 | 1 271 | 4 087 | -12,8% | 89 951 | -2,3% |
| Apprentis du secteur public (nombre de contrats enregistrés) | 72 | 124 | 128 | 324 | 5,5% | 8 713 | -3,8% |
| Validation des acquis de l'expérience | | | | | | | |
| Nombre de dossiers déclarés recevables (titre du ministère en charge du travail et de l'emploi) | 246 | 160 | 107 | 513 | 4,9% | 7 285 | 1,6% |
| Accompagnement des jeunes | | | | | | | |
| Contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : nombre d'entrées | 2 162 | 2 260 | 2 269 | 6 691 | -3,9% | 167 930 | -2,1% |
| Accompagnement des licenciements économiques | | | | | | | |
| Contrat de sécurisation professionnelle : nombre d'entrées | 609 | 1 153 | 826 | 2 588 | -33,7% | 83 439 | -32,1% |

*AVERTISSEMENT : Les données disponibles pour l'année 2014 concernent 95 % des contrats de professionnalisation enregistrés en France, les données 2013 portent sur 80 % des contrats (estimation nationale), il n'est donc pas possible de calculer une évolution annuelle.

**Entrées hors contrats en Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

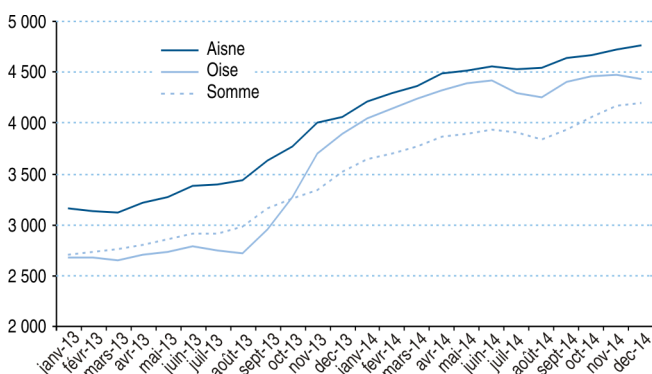
Source: Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

2 Nombre de contrats d'apprentissage enregistrés en Picardie entre 2004 et 2014



Source : ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

3 Nombre de salariés en contrat aidé dans les départements picards en 2013 et 2014



Les données correspondent aux effectifs présents en fin de mois en contrat aidé du secteur marchand et non marchand : CUI-CAE hors ACI, CUI-CIE et emplois d'avenir. Les contrats en Atelier et Chantiers d'insertion n'étant plus compris dans les CUI-CAE à compter de juillet 2014, ils ont été exclus pour conserver la cohérence de la série.

Source : ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social